

TYPE DE POSTE	Cadre – Permanent à temps plein
TITRE DU POSTE	Directeur(trice) – Service des travaux publics et infrastructures
SERVICE	Service des travaux publics et infrastructures

CONTEXTE

Municipalité dynamique de la région de Lanaudière, Saint-Roch-de-l'Achigan se distingue par son milieu de vie accueillant, son esprit de collaboration et sa volonté constante d'offrir des services de qualité à sa population. Appuyée par une équipe engagée et des valeurs de respect, d'innovation, de proximité et de service aux citoyens, la Municipalité évolue dans un contexte stimulant où les projets structurants, l'amélioration continue et le développement durable occupent une place centrale. Joindre notre équipe, c'est contribuer concrètement à la qualité de vie de la communauté, dans un environnement de travail humain, mobilisateur et porteur de défis.

1. SOMMAIRE DE LA FONCTION

Relevant du directeur général, le(la) directeur(trice) du Service des travaux publics et infrastructures assume la gestion stratégique et opérationnelle de l'ensemble des activités reliées aux infrastructures municipales. Il(elle) assure la planification, l'organisation, la direction et le contrôle des activités liées à la voirie, aux réseaux d'aqueduc et d'égouts, à la gestion des eaux, à l'entretien des bâtiments municipaux, des parcs et espaces verts, ainsi qu'à la gestion des équipements et de la flotte de véhicules.

2. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Gestion des infrastructures

- Planifier et coordonner les travaux d'entretien, de réfection et de développement des infrastructures municipales (voirie, aqueduc, égouts, ponceaux, bâtiments, etc.).
- Tenir un inventaire à jour de l'état des infrastructures et formuler des recommandations sur les travaux prioritaires.
- Superviser les travaux réalisés par les employés municipaux et les entrepreneurs externes.
- Veiller à la conformité des travaux avec les plans, devis, normes et réglementations applicables.
- Coordonner les projets d'immobilisations en collaboration avec les ingénieurs-conseils.
- Assurer la gestion et le suivi du programme triennal d'immobilisation (PTI) et la mise en place d'un programme décennal d'immobilisations (PDI).
- Assurer le suivi et la reddition de compte des programmes de subvention municipaux (PIIRL, TECQ, etc.)

Gestion des opérations courantes

- Établir et superviser les opérations annuels de voiries, d'entretien des espaces publics et de traitement des eaux en collaboration avec les contremaîtres.
- Assurer la gestion et l'entretien du parc de véhicules et d'équipements municipaux.
- Coordonner la réponse aux urgences touchant les infrastructures (bris de conduite, inondations, etc.).

- Assurer la gestion des matières résiduelles, du compostage et du recyclage sur les divers sites municipaux.

Gestion administrative et budgétaire

- Préparer et gérer le budget du service, incluant les appels d'offres et les contrats.
- Rédiger des rapports, recommandations et soumissions destinés au conseil municipal.
- Assurer le suivi des contrats et des ententes de service avec les fournisseurs.
- Gérer les ressources humaines du service : embauche, évaluation, planification des horaires, SST.
- Assurer la conformité aux exigences du programme d'eau potable et de gestion des eaux usées.

Relations avec les partenaires

- Collaborer avec la MRC, les ministères et organismes concernés (MELCCFP, MTMD, MAMH, etc.).
- Agir comme représentant(e) de la Municipalité auprès des ingénieurs-conseils, entrepreneurs et fournisseurs.
- Participer aux comités techniques et aux tables de concertation régionale.

Le(la) titulaire assume toute autre tâche connexe assignée par son supérieur immédiat. Il(elle) exerce ses fonctions avec le souci constant d'offrir un service de qualité aux citoyens, plaçant leurs besoins et leur satisfaction au cœur de ses priorités professionnelles, conformément aux valeurs de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan.

3. QUALIFICATIONS REQUISES

Formation

- Diplôme en génie civil, technologie du génie civil, ou formation équivalente reconnue.
- Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) ou de l'Ordre des technologues professionnels du Québec (OTPG) constitue un atout.

Expérience

- Minimum cinq (5) ans d'expérience en gestion d'infrastructures municipales ou en travaux publics.
- Expérience en gestion d'équipe et en supervision d'entrepreneurs.
- Expérience en gestion de budget et en appels d'offres publics.

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

Avantages sociaux compétitifs

REER collectif

Salaire annuel débutant à partir de 96 600\$

Si vous êtes intéressé(e) ou si vous avez des questions, veuillez transmettre un courriel à dg@sra.quebec en y joignant votre CV ainsi qu'une lettre de présentation.